

## Diffuser, valoriser : la publication d'un ouvrage historique sur le Conservatoire de Paris

Sophie Lévy

---

### Citer ce document / Cite this document :

Lévy Sophie. Diffuser, valoriser : la publication d'un ouvrage historique sur le Conservatoire de Paris. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 257-270;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2013\\_num\\_231\\_3\\_5068](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5068)

---

Document généré le 15/03/2017

# Diffuser, valoriser : la publication d'un ouvrage historique sur le Conservatoire de Paris

---

Sophie LÉVY

## Introduction

L'ouvrage *Le Conservatoire national de musique et de déclamation 1900-1930 ; documents historiques et administratifs*<sup>1</sup>, paru en 2012, a une histoire particulière. Publié par Anne Bongrain, directrice du Centre de recherche, d'édition et des archives du Conservatoire, ce livre est un bon exemple de valorisation d'archives ; il se situe cependant dans un contexte assez inhabituel puisqu'une découverte fortuite en a été l'élément déclencheur.

L'histoire commence au moment du déménagement du Conservatoire de Paris vers son site actuel, en 1990. Le Conservatoire a alors quitté les locaux de la rue de Madrid qu'il occupait depuis 1911, pour s'installer sur le site de la Villette, dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce déménagement fut l'occasion d'un important travail sur les archives (collectes, tris, reconditionnements, etc.) et c'est alors que fut découvert, au fond d'un tiroir, un manuscrit de plus de 500 pages, ni daté ni signé, estampillé « Bibliothèque du Conservatoire ».

Ce manuscrit rassemble de nombreuses données issues des archives de l'établissement et judicieusement compilées : règlements des études, listes des professeurs, des jurys et des lauréats, programme des exercices publics d'élèves et de la distribution des prix, etc. La décision de le publier a été prise en 1995, à l'occasion du Bicentenaire de l'institution.

---

<sup>1</sup> BONGRAIN (Anne), *Le Conservatoire national de musique et de déclamation 1900-1930. Documents historiques et administratifs*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, coll. « MusicologieS », 2012, 750 p. Notons qu'à l'époque, la musique et la déclamation étaient enseignées dans un seul établissement qui sera scindé en 1946 en deux institutions distinctes : le Conservatoire national de musique et le Conservatoire national d'art dramatique.

En 1997, année de sa création, le Centre de recherche et d'édition du Conservatoire (CREC)<sup>1</sup> a pris en charge le projet. Il a fallu ensuite des années pour vérifier, corriger, compléter toutes les données et enfin publier l'ouvrage.

## **Un manuscrit anonyme à l'origine de la publication**

### *Les dates extrêmes*

Le manuscrit s'ouvre sur le début du XX<sup>e</sup> siècle et couvre la période 1900-1930. La date de fin ne correspond pas à une césure historique évidente : le document aurait pu par exemple s'arrêter à l'année 1920 (fin du directorat de Gabriel Fauré<sup>2</sup>) ou au contraire se prolonger jusqu'à la fin du directorat d'Henri Rabaud<sup>3</sup> en 1941 ou même jusqu'à la séparation du Conservatoire en deux, en 1946<sup>4</sup>.

### *Le contenu*

Ce manuscrit n'est ni daté ni signé ; on peut toutefois affirmer qu'il a été écrit dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Il est conservé au Centre des archives du Conservatoire. Imposant par le nombre de pages, il témoigne surtout de l'humble travail du personnel de l'administration d'alors, habitué à copier et recopier de nombreuses listes de noms et de dates, que ce soit pour inscrire des élèves, pour enregistrer les nominations des professeurs, ou, comme c'est le cas ici, pour écrire le « brouillon » d'un futur almanach.

### *Le(s) auteur(s)*

De nombreuses recherches ont été effectuées pour retrouver l'auteur du manuscrit. Tous les personnels administratifs de l'époque ont été listés, leurs dossiers demandés aux Archives nationales et leurs écritures comparées. Malgré cela, le mystère n'a pu être percé.

---

<sup>1</sup> Le Centre des archives, issu du démantèlement du service de la documentation et des archives du Conservatoire, rejoindra le CREC en 2001, la nouvelle entité s'appelant désormais le Centre de recherche, d'édition et des archives du Conservatoire.

<sup>2</sup> Gabriel Fauré (1845-1924) dirigera le Conservatoire de 1905 à 1920.

<sup>3</sup> Henri Rabaud (1873-1949) dirigera le Conservatoire de 1921 à 1941.

<sup>4</sup> Voir note 1, p. 257.

Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il y a plus d'un auteur, vraisemblablement deux, sans doute des membres du personnel administratif ayant travaillé au Conservatoire au moins jusqu'en 1930. En effet, certaines pages du manuscrit relèvent de deux mains différentes, l'une pour les années 1900-1925, l'autre pour les années 1926-1930. Il se pourrait que les auteurs soient Paul Hugon-Roydor<sup>1</sup> et Gaston Barreau<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'anonymat du (des) auteur(s) ne porte pas à conséquence, ce manuscrit n'ayant eu comme véritable objet que de rassembler des données. De plus, depuis sa découverte, son contenu a été non seulement complètement vérifié, mais également corrigé et augmenté, pour passer de 500 pages manuscrites à près de 800 pages imprimées.

### *Pourquoi publier ?*

L'intérêt de ce manuscrit s'est tout de suite imposé. Il se présente comme la continuation du travail accompli par Constant Pierre<sup>3</sup> sur le XIX<sup>e</sup> siècle, qui avait abouti en 1900 à la publication d'un ouvrage fondamental : *Le Conservatoire national de musique et de déclamation : documents historiques et administratifs*<sup>4</sup>. Recueil essentiel sur le premier siècle d'existence du Conservatoire, cet important volume (plus de 1 000 pages *in-quarto*) est régulièrement consulté par tous les chercheurs intéressés par l'histoire du Conservatoire. D'ailleurs, nombreux étaient ceux qui attendaient la suite de ce fameux « Constant Pierre ».

La décision de publier le manuscrit fut officiellement prise en 1995 lors de la célébration du Bicentenaire de l'institution. Il a ensuite fallu la volonté affirmée de la Direction et des années supplémentaires de recherches pour aboutir à la publication effective de l'ouvrage.

---

<sup>1</sup> Paul Hugon-Roydor (1867-1937), successeur de Constant Pierre comme sous-chef du secrétariat, a fourni un important travail de collecte de données afin d'établir des annuaires. Il est parti à la retraite en 1930.

<sup>2</sup> Gaston Barreau (1883- ?) a été nommé commis en 1916 puis sous-chef du secrétariat à la suite d'Hugon-Roydor en 1930. Il a pris sa retraite en 1947.

<sup>3</sup> Constant Pierre (1855-1918) a travaillé au Conservatoire comme surnuméraire au secrétariat, puis commis, ensuite commis principal et enfin sous-chef du secrétariat.

<sup>4</sup> PIERRE (Constant), *Le Conservatoire national de musique et de déclamation : documents historiques et administratifs* / recueillis ou reconstitués par l'auteur, Paris, Imprimerie nationale, 1900, 1031 p. Ce livre a été numérisé par l'université américaine de Rochester et est consultable sur le site Internet de l'université, à l'adresse suivante : <https://urresearch.rochester.edu/handle/1802/3025>

Bien entendu, l'ambition de ce livre, très précis, tendant à l'exhaustivité et parfois un peu austère, n'est pas d'atteindre le grand public. En effet, à part quelques amateurs éclairés, le lectorat concerné est plutôt celui des chercheurs et des spécialistes.

## Du manuscrit à l'ouvrage

Même si la minutie du manuscrit est indéniable, il n'était pas question de le publier en l'état, sans en vérifier les informations, les compléter et les préciser. Il semblait également opportun d'utiliser les possibilités des technologies informatiques actuelles pour construire des outils d'aide à la recherche sérieux et fiables, comme les index.

### *Le contenu de l'ouvrage*

La publication recouvre tous les chapitres du manuscrit qui lui-même suit assez fidèlement le plan du « premier Constant Pierre ». Deux importantes parties rédigées par Constant Pierre n'ont cependant pas été reprises : le long développement historique (remplacé par une brève évocation des événements importants des années concernées) et les aspects budgétaires. En revanche, il a semblé intéressant de consacrer un chapitre aux jurys, que Constant Pierre n'avait pas intégrés à son ouvrage. L'identité des membres de jurys, parmi lesquels on retrouve des noms illustres du monde de la musique et de l'art dramatique, confirme en effet le rayonnement du Conservatoire.

Ci-dessous est détaillé le contenu des différentes parties :

- Chapitre I : Actes organiques et textes réglementaires

Ce premier chapitre, présent dans le livre de Constant Pierre, n'existait pas dans le manuscrit. La tâche de rassembler l'ensemble des textes réglementaires concernant l'organisation pédagogique du Conservatoire fut donc assez lourde. Les textes parus au *Journal Officiel* ont constitué le premier noyau du chapitre. Y figurent aussi un nombre important d'arrêtés et de décrets non parus au *Journal Officiel* mais qui ont pourtant bien été appliqués<sup>1</sup>. Classés

---

<sup>1</sup> Ces textes ont été trouvés aux Archives nationales, dans les cartons du Conservatoire et du ministère des Beaux-Arts (séries AJ37 et F21).

chronologiquement, les textes ont été intégralement saisis, pourvus d'un titre et de l'indication abrégée de leur origine<sup>1</sup>.

Un tel chapitre permet d'être au cœur de l'évolution de la pédagogie du Conservatoire pendant ces trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle : organisation de l'encadrement pédagogique, création et suppression de classes, modifications de programmes, composition des jurys, etc. Tous ces textes sont une source très précieuse pour étudier l'évolution de l'institution au regard de sa mission première, l'enseignement : les créations de classes, les réformes des programmes, le rôle des diverses instances veillant à la qualité de cet enseignement, l'organisation des concours et examens, en particulier la composition des jurys, les obligations des élèves et d'autres sujets encore.

On y apprend notamment que c'est seulement en 1929 (décret du 5 août 1929) que les étrangers ont officiellement obtenu la possibilité d'être auditeurs.

Pour ceux qui seraient intéressés par un aspect précis de la réglementation, a été conçue une table thématique dressant, pour chaque thème, la liste des textes s'y rapportant.

- Chapitre II : Conseils supérieurs d'enseignement, comités d'examen, jurys

Ce deuxième chapitre rassemble les noms des personnalités qui ont fait partie des instances du Conservatoire, qu'elles aient eu un réel pouvoir décisionnel ou une simple voix consultative. Il permet donc d'apprécier le degré d'implication « officielle » des personnalités artistiques de l'époque dans la bonne marche du Conservatoire. Pour cela, il reprend les premières pages du manuscrit, consacrées au Conseil supérieur d'enseignement et aux comités d'examen. Il donne en supplément les noms des membres des jurys de concours et examens. Les informations du manuscrit ont été vérifiées et complétées par des recherches aux Archives nationales, essentiellement dans les procès-verbaux des concours et examens.

Comme le manuscrit, le chapitre est organisé en deux volets : le premier présente les noms de façon thématique (listes par section et par discipline) ; le deuxième est une liste générale alphabétique de ces noms. Dans les deux cas, les dates sont précisées. La consultation pourra donc être effectuée par l'une ou l'autre voie, selon les besoins du chercheur.

---

<sup>1</sup> JO pour le *Journal Officiel*, AJ37 et F21 pour les séries des Archives nationales.

▪ Chapitre III : Personnel administratif et enseignant

Dans ce chapitre, on trouvera d'une part un état périodique quinquennal du personnel administratif et enseignant, donnant une vue d'ensemble pertinente du corps enseignant et de l'encadrement administratif, d'autre part une liste alphabétique indiquant la date et le lieu de naissance ainsi que tous les prénoms de chacun, et reconstituant les carrières de la façon la plus complète possible. Les carrières ont été reconstituées en majeure partie grâce à deux registres de professeurs, l'un couvrant la période 1822-1900 et l'autre les années 1901-1966<sup>1</sup>, complétés par l'instrument de recherche rédigé par Elisabeth Dunan sur la sous-série AJ37 des Archives nationales<sup>2</sup> et des dossiers de carrière individuels versés aux Archives nationales.

Noms de professeurs	Date et lieu de naissance	Cadres attachés aux Fonctions et détail des services	Salaires mensuels	Observations
<b>Dukas</b>				
Paul Mahan	Paris cath. 1850	Clap. de voix (4 <sup>e</sup> catégorie) de la classe Tenoriste à partir du 1 <sup>er</sup> déc. 1899 aut. sans le 3 <sup>er</sup> oct. 1903	600	en congé sans solde le 1 <sup>er</sup> ...
		<i>Permis de continuer pour présenter état de 1<sup>er</sup> novembre 1915</i>		
		l'enseignement du chant (C. de l'Opéra) de la classe Tenoriste et Soprano à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1907 jusqu'au 31 <sup>er</sup> déc. 1907 Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1909 à Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> oct. 1910 à Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> oct. 1911 à Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> oct. 1912 à Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1913 à	400 400 400 400 400 400	en congé sans solde le 1 <sup>er</sup> oct. 1915 L'emploi de la classe de 1 <sup>er</sup> Tenoriste de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano de la classe de 1 <sup>er</sup> Tenoriste de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano de la classe de 1 <sup>er</sup> Tenoriste
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1914 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1915 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1916 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1917 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1918 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1919 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano
		Tenoriste Sup. à partir du 1 <sup>er</sup> jan. 1920 à	400	de la classe de 1 <sup>er</sup> Soprano

Page n° 34 du registre des professeurs 1901-1966 « Dukas » © CNSMDP, Centre des archives

<sup>1</sup> Ces registres manuscrits recensent l'ensemble des professeurs et autres personnels employés au Conservatoire entre 1822 et 1966. Ces deux registres ont été restaurés (reliure entièrement refaite) et numérisés pour en limiter la manipulation. Leur mise en ligne prochaine sur Internet est vivement souhaitée.

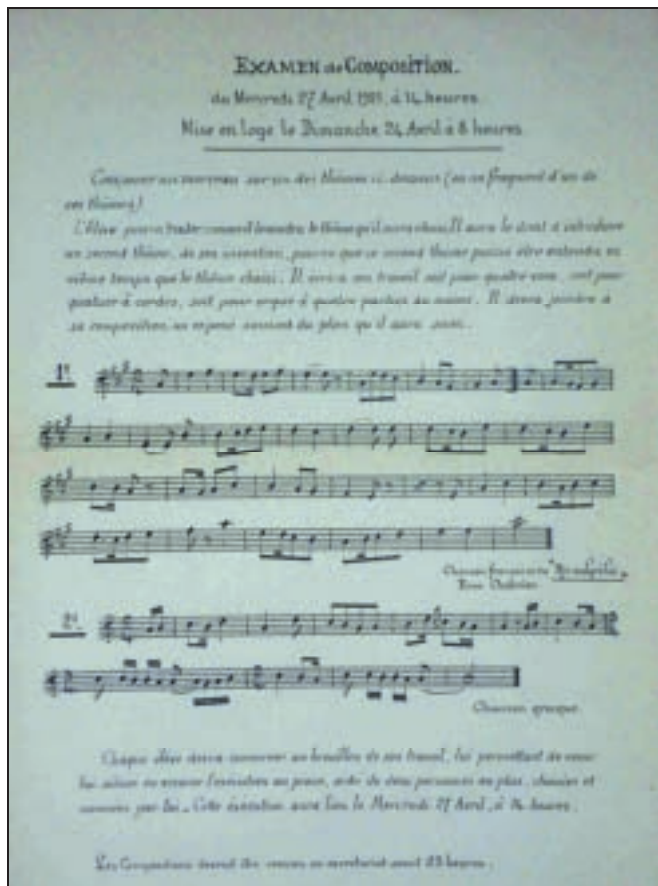
<sup>2</sup> DUNAN (Elisabeth), *Inventaire de la série AJ<sup>37</sup> (AJ<sup>37</sup> 1 à 375) : Archives de l'École royale de chant, de l'École royale dramatique, de l'École royale de musique et de déclamation, des conservatoires impériaux, nationaux ou royaux de musique ou de musique et de déclamation, à Paris (1784-1925)*, Paris, Imprimerie nationale, 1971, 197 p.

- Chapitre IV : Exercices publics des élèves

Comme c'est toujours le cas aujourd'hui, le Conservatoire du début du XX<sup>e</sup> siècle favorisait l'apprentissage du métier d'interprète par la pratique des exercices d'élèves en public. Ce chapitre reproduit par ordre chronologique les programmes des concerts et représentations tels qu'ils étaient décrits dans le manuscrit. De plus, un index alphabétique recense l'ensemble des compositeurs et auteurs joués lors des exercices publics, ce qui permet d'appréhender facilement la nature du répertoire apprécié à l'époque.

- Chapitre V : Enseignement, récompenses

Ce chapitre, le plus imposant de l'ouvrage, concerne un moment-clé de la scolarité : celui des récompenses, sanctionnant les concours de fin d'études au Conservatoire.

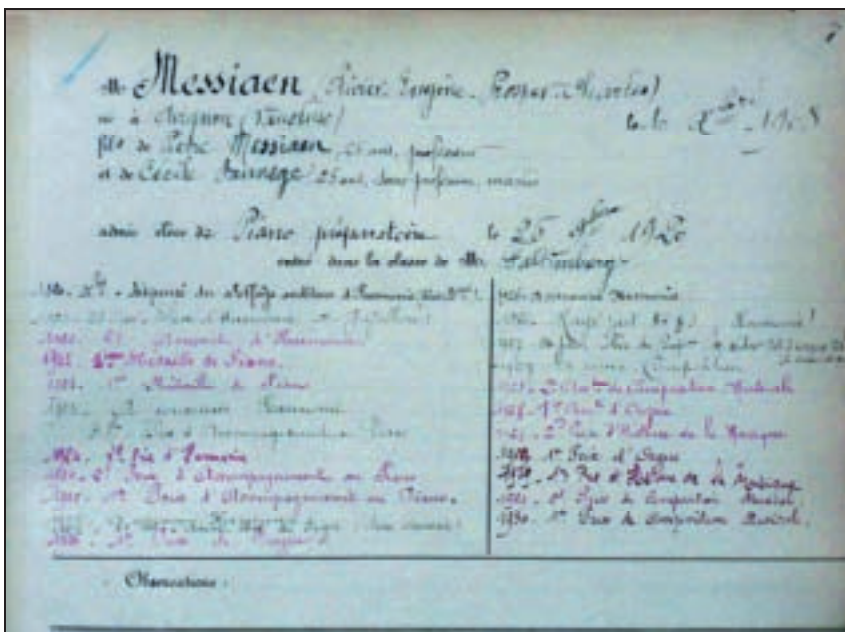


Sujet d'un examen de composition, datant d'avril 1921 © CNSMDP, Centre des archives



Dans la première partie du chapitre, sont rassemblées, par discipline, les récompenses de tous les lauréats par année ; les noms des professeurs et la durée de leur enseignement dans la discipline en question et, pour les disciplines instrumentales, le morceau imposé. La seconde partie est, en fait, un index des noms : les quelques 8 000 lauréats de cette période sont listés par ordre alphabétique avec un état civil sommaire à la suite de leur patronyme, et l'ensemble de toutes les récompenses qu'ils ont obtenues jusqu'en 1930<sup>1</sup>. Un renvoi est systématiquement fait pour ceux qui avaient un nom d'emprunt, de scène ou d'épouse.

En plus du manuscrit, de nombreuses sources ont servi à l'élaboration de ce chapitre : procès-verbaux des concours ; palmarès et annuaires édités par le Conservatoire ; tableaux des classes, fichier des élèves et bien sûr registres d'inscription<sup>2</sup>.



Page 7 du registre des élèves 1920-1925 « Messiaen » © CNSMDP, Centre des archives

<sup>1</sup> Du fait de cette césure, les palmarès des élèves poursuivant leur scolarité après 1930 sont souvent incomplets. Pour avoir une vision exhaustive de leurs récompenses, il conviendra de se reporter aux archives décrites dans la note suivante.

<sup>2</sup> Pour la période concernée, les registres d'inscription des élèves sont consultables en partie aux Archives nationales (cotes AJ37/395\* à 398\* pour la période 1900-1920) et en partie au Conservatoire (registres R et S pour les années 1920 à 1930). Outre leur état civil et les nom, prénom et métier de leurs parents, ces registres donnent l'ensemble de la scolarité des élèves, récompenses incluses. Les registres du Conservatoire sont restaurés et numérisés.

En travaillant sur la question des prix, il a été constaté que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, de nombreux élèves ont suivi la scolarité du Conservatoire sans obtenir de récompense à la sortie. Il pourrait donc être très utile de poursuivre les recherches et ainsi compléter le dictionnaire des lauréats par une liste exhaustive des élèves ayant étudié au Conservatoire, pouvant servir de véritable base de connaissance.

- Chapitre VI : La distribution des prix

Ce chapitre, qui était absent dans le manuscrit, est consacré à une cérémonie oubliée de nos jours, la distribution des prix, qui était partagée en trois moments : le discours, la proclamation des récompenses et le concert.

Les discours reportés dans ce chapitre sont ceux prononcés par le ministre ou son représentant et publiés dans les palmarès de l'époque ; la presse qui les commentait et les reproduisait parfois a également été consultée.

Ensuite, le palmarès, que punctuaient les applaudissements, était lu à haute voix par un lauréat de déclamation.

Le concert, enfin, permettait d'entendre quelques lauréats, en général choisis parmi les premiers nommés de leur discipline. L'ensemble des programmes est présenté dans la seconde partie du chapitre.

Le chapitre se termine par deux outils de recherche intéressants : un sommaire des discours qui indique les principaux points abordés dans chaque discours (par exemple le thème de la guerre, récurrent entre 1914 et 1918) et un index des auteurs et compositeurs joués lors du concert annuel de la distribution des prix.

- Chapitre VII : Legs et donations en faveur des élèves

Comme le précédent, ce chapitre n'existait pas dans le manuscrit. Il est relatif aux sommes d'argent attribuées au Conservatoire et offertes aux élèves et lauréats, avec des conditions variées. On trouvera, pour chaque don ou legs, un descriptif rapide de la récompense attribuée et la liste chronologique des bénéficiaires. Là encore, les palmarès imprimés ont constitué la source première du chapitre.

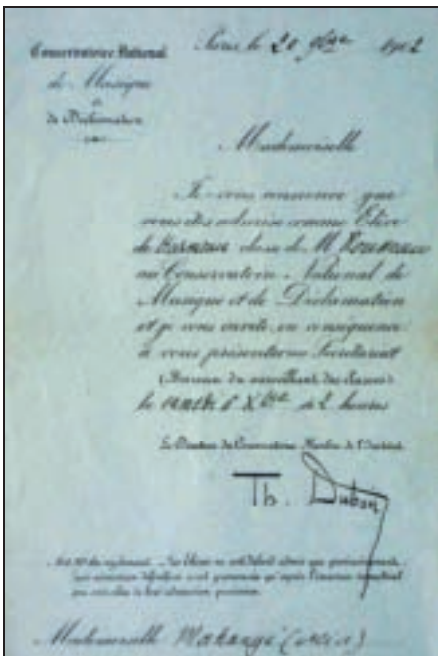
- Chapitre VIII : Écoles de musique des départements subventionnés par l'État

Les auteurs du manuscrit avaient consacré trois pages à ce dernier chapitre ; il n'a pas été jugé utile de le développer davantage. On retrouve donc le texte de la page 1007 du « premier Constant Pierre » relative aux conditions de rattachement des écoles de musique des départements, suivi de la liste des écoles succursales du Conservatoire et des écoles nationales. En effet, ce chapitre recouvre une très vaste question sortant des strictes limites du sujet.

### Les illustrations

Pour donner une idée concrète de l'intérêt et de la richesse des archives valorisées par cet ouvrage, il était indispensable d'inclure des reproductions. Au fil des chapitres, on trouve ainsi des petits cahiers d'illustrations. Quelques-unes ont été jointes à cet article à titre d'exemple. Il s'agit de :

- la page 34 du registre des professeurs 1901-1966 « Dukas »<sup>1</sup> ;
- le sujet d'un examen de composition, datant d'avril 1921 ;
- la page 7 du registre des élèves 1920-1925 « Messiaen »<sup>2</sup> ;
- une lettre d'admission au Conservatoire datant de 1902 ;
- une photographie de la classe de cor de Fernand Reine<sup>3</sup>, 1929.



Lettre d'admission  
au Conservatoire  
datant de 1902  
© CNSMDP,  
Centre des archives

<sup>1</sup> Paul Dukas (1865-1935) est notamment l'auteur du poème symphonique *L'Apprenti sorcier*, sur lequel Walt Disney a imaginé son dessin animé *Fantasia*.

<sup>2</sup> Après une brillante scolarité, Olivier Messiaen (1908-1992) a été professeur au Conservatoire pendant près de quarante ans. Sa classe, très réputée, attira de nombreux élèves et auditeurs du monde entier.

<sup>3</sup> Comme de nombreux professeurs d'instrument du Conservatoire, Fernand Reine conjuguait enseignement et pratique instrumentale dans les meilleurs orchestres parisiens : il fit en effet partie de l'Orchestre de l'Opéra et de ceux des concerts Pasdeloup, des concerts Lamoureux et de la Société des concerts.

### *Les index*

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les moyens informatiques actuels, qui n'ont rien de commun avec les possibilités dont disposaient les rédacteurs des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, ont permis de concevoir des outils d'aide à la recherche pertinents.

Ainsi, plutôt que de dresser une « table analytique des matières » et une « table des noms » comme l'avait fait Constant Pierre dans son propre ouvrage, il a paru judicieux de fournir, dans chaque chapitre, soit un index, soit une table, selon l'objet principal du chapitre, de façon à créer des outils mieux ciblés.

On peut ainsi aisément cerner l'ensemble des arrêtés et décrets concernant un aspect précis de l'organisation des études (table thématique, chapitre I), retrouver le nom de tous les membres du Conseil supérieur d'enseignement, des comités d'examens des classes ou des jurys (liste générale alphabétique, chapitre II), des professeurs ayant enseigné au Conservatoire (liste générale alphabétique, chapitre III), des élèves ayant été récompensés (dictionnaire des Lauréats, chapitre V), connaître l'ensemble des compositeurs et auteurs joués lors des exercices publics (index, chapitre IV) et de la distribution des prix (index, chapitre VI), ainsi qu'avoir le résumé des discours des distributions de prix (table thématique, chapitre VI).

Les listes des noms des chapitres II, III et V ont été présentées par ordre alphabétique, en incluant les particules nobiliaires, quel qu'en soit le pays d'origine. Les élèves ont été indexés sous leur nom patronymique, tandis que les professeurs et les membres des Conseils supérieurs d'enseignement, des comités d'examen et des jurys l'ont été sous leur nom d'usage. Dans les deux cas, un système de renvoi facilite la recherche.

### *L'appareil critique*

À côté des nombreuses informations constituant le cœur de l'ouvrage et des index décrits ci-dessus, on peut lire une introduction très détaillée, présentant la méthodologie adoptée, le contexte historique et le contenu de chaque chapitre. Dans le chapitre sur la distribution des prix, les discours sont enrichis par un ensemble de notes explicitant certaines allusions et resituant les faits importants. En fin de volume, six annexes, un guide des sources et une bibliographie sélective complètent le tout.

## Les étapes de la publication

On peut qualifier la publication de « mixte » car elle a été réalisée en partie en interne et en partie confiée à des prestataires extérieurs.

### *La saisie des textes et la mise en page*

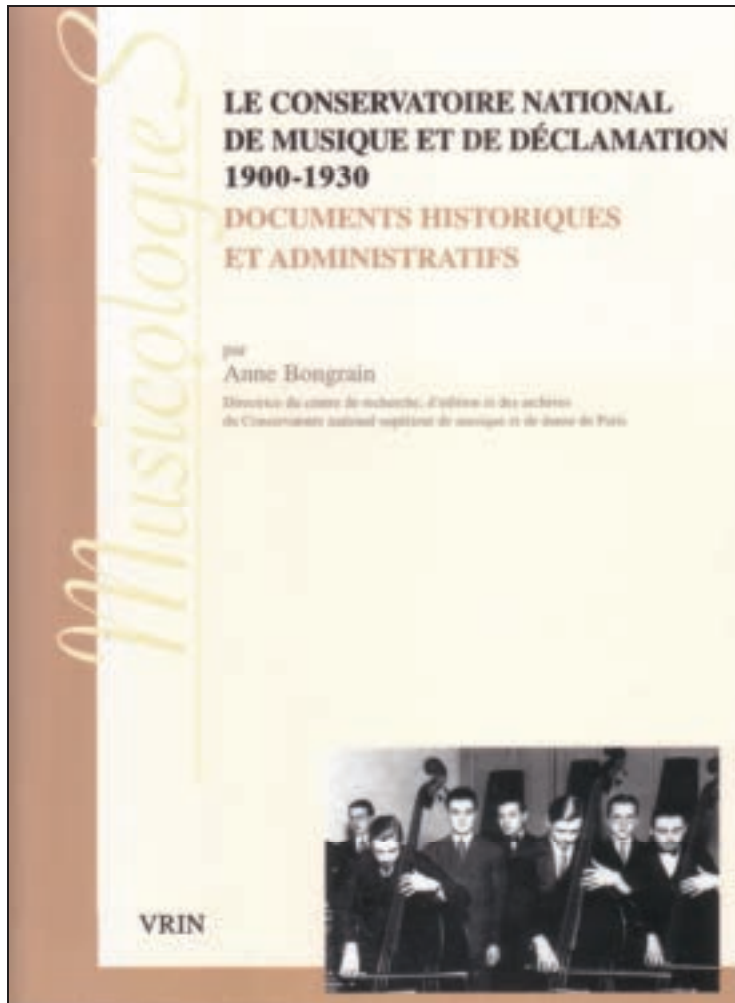
La saisie initiale des textes dans un logiciel de publication assistée par ordinateur a été confiée à deux prestataires successifs. Les corrections, les compléments et les ajustements de mise en page ont été apportés au fur et à mesure de la progression du travail, en partie en interne et en partie par un prestataire. Cette démarche a assuré une certaine souplesse tout en réduisant les coûts. Les cahiers d'illustrations ont été réalisés par l'éditeur, en collaboration avec le Conservatoire. Tout a été préparé au mieux pour simplifier le travail final de l'éditeur, qui a reçu le texte de l'ouvrage sous la forme d'un fichier *copy ready* (prêt à être imprimé).



Photographie de la classe de cor de Fernand Reine, 1929  
© CNSMDP, Centre des archives  
Don Dautremer.

*Le choix d'un éditeur*

Le Conservatoire n'étant pas en mesure d'assurer lui-même l'impression et l'édition, il était nécessaire d'avoir recours à un éditeur extérieur. Le choix s'est porté sur la Librairie Philosophique J. Vrin qui venait de créer une nouvelle collection, « MusicologieS », dans laquelle cet ouvrage s'insérait parfaitement. La couverture a été conçue selon la charte graphique de la collection. La mise en page du contenu a été, elle, personnalisée. L'ouvrage a bénéficié d'une aide du Centre national du livre.



La couverture de l'ouvrage

*Et dans cinq ans, la mise en ligne*

Le contrat signé avec l'éditeur lui accorde l'exclusivité de la diffusion pendant cinq ans à l'issue desquels le Conservatoire sera autorisé à mettre l'ouvrage en ligne sur son site Internet. Ce recueil sera ainsi accessible et aisément consultable, dans le but de faciliter la recherche tout en valorisant les archives, qu'elles soient conservées encore au Conservatoire ou déjà versées aux Archives nationales.

## **Conclusion**

L'ouvrage présenté dans cet article est assez difficile à classer : il n'est en effet ni un guide de recherche ni un répertoire général. S'il permet de repérer les différentes sources disponibles, il donne également des informations précises directement utilisables par le lecteur, qu'il soit musicien, comédien ou tragédien, musicologue, historien, sociologue ou encore généalogiste. Au service du chercheur, cette publication contribue donc à améliorer la connaissance d'une institution prestigieuse mais complexe.

Sophie LÉVY  
Responsable des archives  
Conservatoire national supérieur  
de musique et de danse de Paris  
slevy@cnsmdp.fr